

Grand-Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 26

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212228>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

À la Frontière, 1870-1871. — Souvenirs extraits des récits de soldats suisses par *Wilhelm-J. Meyer*, 1^{er} lieutenant. Avec 12 gravures. — Lausanne, *Georges Bridel et Cie*. (Prix : 2 francs.)

La mobilisation de l'armée suisse a réveillé le souvenir des événements de la guerre de 1870. Si le nombre de ceux qui firent alors la garde à notre frontière est maintenant bien réduit, il n'est que plus opportun de rappeler à la génération actuelle ce que vit et fit la précédente.

C'est dans cette pensée, que le 1^{er} lieutenant W.-J. Meyer, Dr ès-lettres et bibliothécaire de la ville de Berne, a extrait des mémoires d'un grand nombre de soldats suisses les scènes les plus caractéristiques de l'occupation des frontières en 1870-1871. Il a groupé ces récits en quelques courts chapitres reliés d'un fil conducteur et ornés de jolies gravures.

L'accueil fait à cet ouvrage dans la Suisse allemande a engagé à le mettre à la portée des lecteurs de la Suisse française. *À la frontière* est une lecture si intéressante et par places si passionnante qu'aucun citoyen suisse ne regrettera d'en avoir fait l'acquisition. — X.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

le retour d'un contingent : Fribourg 1499.

par GEORGE NESTLER TRICOCHÉ.
(Extrait de la *Revue militaire suisse*.)

— Avez-vous réussi dans la mission dont vous étiez chargé à Lausanne ?

— Oui, seigneur.

— Vous avez pénétré dans l'arsenal ?

— Oui, seigneur.

— En quoi consiste le dépôt d'armes ?

— La Savoie n'y a en tout que 20 coulevrines, 20 balistes, une arche pleine de traits et des pierres à canon.

— C'est bon. Il va venir ici demain, à la fête, des archers vaudois. Voyez-les : Prenez avec vous la grosse Julia, faites boire et surtout faites parler.

— Seigneur, il me faut vous dire que la Julia devient bien paresseuse. Elle s'enivre elle-même et ne peut tirer trois mots des buveurs.

— Dites-lui que si elle ne marche pas droit, je la ferai mettre à l'hospita¹ ! Allez. Pardonnez-moi de vous faire languir ainsi, dit le maître de l'artillerie en revenant vers l'étranger.

Il n'y a pas de mal. J'ai passé le temps à contempler ces étranges tubes qui semblent dater d'un autre âge.

— Ce sont nos premières armes à feu, les *boestes* qui tiraient des pierres ou des boules de plomb ; on les chargeait avec un maillet et mettait le feu avec un clou rougi sur un brasier. Celles-ci pouvaient être mises sur roues ; d'autres, plus petites, étaient portatives, et munies de tampons². Tout ceci vient de Nuremberg ou de Fribourg en Brisgau. C'est de cette dernière ville qu'était aussi le premier Maître de l'artillerie de notre ville : Hensogreiff, qui, en 1401, dressa quatre apprentis à tirer le canon³.

— La formation d'un certain nombre d'élèves par an était sans doute, au début, une des charges de votre profession ?

— Oui, de même que la fabrication de quelques pièces avec les matériaux du pays, tout comme le maître arbalétrier est tenu de fournir des arbalètes à pied.

— Il doit y avoir de grands avantages attachés aux fonctions que vous occupez, car les *Büchsenmeister* sont en somme assez rares.

— Les termes des contrats passés par eux avec les villes qui les emploient varient beaucoup. Par exemple, messire Metzger, un de mes prédécesseurs, reçut, en échange du serment par lequel il était tenu de « faire à l'ennemi autant de mal que possible », la promesse d'un cadeau de vin pour chaque ville qui serait emportée par le secours de l'artillerie. Un autre, de Trêves, engagé pour un

¹ A cette époque les maisons de prostitution étaient non seulement surveillées, mais entretenues par les municipalités. A Fribourg, en 1505 par exemple, on relève dans les comptes de la ville : 1 *teston* (15 sous 10 deniers, payé pour un lit pliant destiné au b...) Il y a plusieurs mentions de sommes directement versées à des filles de ces établissements par le receveur municipal.

² « Zampon ». En 1406, à Fribourg, la municipalité fit construire une loge pour les ouvriers qui confectionnaient les pierres des boîtes. Ces pierres, prises dans des carrières choisies par un maître carrier attaché au service de l'artillerie, étaient séchées et durcies au feu.

³ Trahere « le canon ». Le maître artiller, ou *Büchsenmeister*, portait, en latin, le titre de *Magister Picardum*.

an à raison de 76 florins du Rhin, avait droit à « un habit pareil à celui du *grand Sautier* » et quatre ambrisanes pour chaque jour de travail extraordinaire. En 1441, le Maître cordonnier Liebi fut gratifié, pour sa femme, d'un gobelet d'argent d'une valeur de 116 sols⁴. Vous le voyez, le casuel joue chez nous un grand rôle.

— Quelles sont, à votre avis, les villes de ce pays qui tiennent la tête en matière d'artillerie ?

— Berne, Zurich et surtout Bâle ; c'est cette dernière qui donna l'exemple. Vous vous ferez une idée de la rapidité avec laquelle l'emploi de la nouvelle arme se développa en remarquant qu'après l'essai des canons, fait par Berne, au siège de Baden en 1415⁵, les Zuricois commandèrent douze pièces de 36 à 48 livres à Nuremberg, et qu'entre 1430 et 1443, ce nombre fut doublé, si bien que dans la guerre civile de 1444, au siège de Zurich, la cité, défendue par 30 ou 40 coulevrines meilleures que celles des confédérés, ne fut pas un instant en danger.

— Le butin fait pendant les guerres de Bourgogne a dû procurer aux Suisses considérablement de bouches à feu.

Il y eut à partager entre les Confédérés environ trois cent cinquante grosses pièces prises sur les Bourguignons⁶. Mais les cantons de montagne, qui ne pouvaient se servir de ces lourds engins, vendirent leur part à Zurich, Bâle et Berne, ce qui donna de suite une vive impulsion à l'artillerie de ces villes.

En fait, je ne peux comprendre comment vous arrivez, dans votre pays si accidenté, à employer des canons si volumineux.

— Que voulez-vous ? Ces engins ont été faits pour des régions de plaines : nous sommes forcés de les utiliser tels quels. Quelques-uns ont des proportions colossales : ainsi cette « Romaine » de Berne, une des plus grandes bombardes connues, qu'on ne put transporter au siège de Waldshut qu'au prix d'efforts presque surhumains ; et la fameuse coulevrine de Zurich que vingt quatre chevaux ont de la peine à déplacer. Cette année même, nous venons de prendre sur les Autrichiens un canon de cinquante quintaux qui est en route pour Berne⁷. Le matériel que nous avons ici est plus modeste, mais aussi plus pratique. Voici nos *Steinbüchsen* qui, vous le savez sans doute, se composent de barres de fer soudées ensemble et cerclées comme un tonneau. En route, on les place sur des chars ordinaires. Pour s'en servir, la pièce est disposée sur un bloc de bois dur, qui a deux buts : donner l'élévation nécessaire et empêcher le recul⁸.

— Quel est l'usage de cette espèce de toit, fixé par deux montants à chaque côté de la bombe ?

— Il se rabat au devant du canon pendant la charge et protège ainsi les canonnières. Pour tirer, on le relève⁹. Ces autres bouches à feu, sous le hangar, et qui sont sur roues, sont les *Tarres* ou *Tarrasbüchsen*¹⁰. Elles sont plus légères que les *Steinbüchsen* ; attelés à un cheval, elles passent presque partout¹¹. Le corps du canon est immobile sur l'affût auquel il est attaché par des cercles de fer. Le fond¹² est plat et s'appuie sur un massif en bois formé à cet endroit par l'affût. Nous avons encore quelques vieux Böller, qui sont enfermés dans des caisses de bois ferrées : une ouverture laisse passer seulement la bouche de la pièce¹³.

— Mais vous n'avez pas que des canons de fer ?

⁴ 50 francs actuels.

⁵ « Chroniques de Justinger. »

⁶ A Grandson les Suisses s'emparèrent d'environ 420 pièces diverses, dont 350 coulevrines, 60 à pierres et 9 très gros canons ; 180 d'entre elles furent envoyées dans différentes places fortes ; le reste partagé entre les contingents. A Morat, on prit une centaine de canons. On voit de ces canons au musée de Morat ; à la Neuveville, près de Bienne ; et à Bâle (une belle pièce de 8 1/2 pouces).

⁷ Cette pièce, appelée « La Catherine » fut enlevée et vendue par les Français lors de l'occupation de Berne en 1798.

⁸ *Aperçu historique sur l'introduction et le développement de l'artillerie en Suisse*, par J. Massé, lieutenant-colonel d'artillerie, 1846.

⁹ La *Chronique de Messire de Lalain*, page 382, donne des descriptions de ces toits ou « manteaux » (1453). On montre encore une pièce de cette espèce au musée de Bâle. Aujourd'hui on en est revenu aux boucliers : il n'y a rien de nouveau sous le soleil !

¹⁰ Tarras : parapet en allemand suisse.

¹¹ Néanmoins, on ne les employait guère que comme pièces de position.

¹² La culasse.

¹³ C'étaient des mortiers primitifs, très courts, lançant des boulets de pierre revêtus d'enduit incendiaire.

— Non, certes. Il y a près de cinquante ans qu'on fondit à Soleure, pour la première fois, des pièces de bronze. Du reste, pendant les guerres de Bourgogne, on avait déjà des *Feldschlangen*,¹ en bronze et sur roues. Actuellement, on en fabrique de calibres de plus en plus variés².

— Mais, dites-moi, qui sert ces canons en temps de guerre ? Vous n'avez pas de compagnies de bombardiers organisées, ce me semble.

— En général, jusqu'à présent, c'est le *Büchsenmeister* et ses apprentis qui font le service des pièces. Nous avons, pour nous aider, des *Handlanger*³ qui portent les munitions et manœuvrent les abris et manteaux....

¹ Coulevrines de campagne.

² Il y eut bientôt en Suisse, outre les vieux calibres, les pièces suivantes : Carthaumes, lançant des boulets de fer de 25 à 35 livres ; Nothschlangen (grandes coulevrines), de 30 à 35 livres ; Feldschlange (coulevrines de campagne), 20 livres ; Halbschlangen (demi coulevrines), de 15 livres ; Falkonnettes (fauconneaux), de 1 1/2 livre. (L'invention des tourillons date de la même époque.)

³ Manœuvres.

FIN

Comme ça !...

La société de jeunesse d'un de nos villages avait organisé une kermesse pour se procurer la somme nécessaire à l'achat d'un drapeau.

Sur la place de fête, un modeste pavillon abritait l'exposition des dons variés et nombreux offerts pour la tombola.

A l'heure du banquet, aucun des membres de la jeunesse ne voulut consentir au sacrifice de son dîner pour monter la garde au pavillon.

— Dis-voilà, Jean, fit le secrétaire au président, on ne peut pourtant pas laisser ces lots comme ça, sans personne pour surveiller.

— C'est sûr qu'on peut pas ; mais personne ne veut rester. Je peux pourtant pas faire la garde, moi... et mon discours, donc !...

— Mais, je pense-là, si on disait au domestique du juge de venir. C'est un fort lulu ; y se laisserait pas embêter. On lui paiera un demi.

— J'en suis pas, moi. Le domestique au juge n'est pas de chez nous ; on peut pas tant s'y fier. Qui sait bien peu si y ne nous chemarotzerait pas quierchoso.

— Allons donc ! Ecoute Jean, y me vient une idée. On lui met une mouche vivante dans chaque main, et puis, quand on viendra le remplacer, y faudra qu'y nous montre les mouches, encore vivantes. Comme ça, y a pas moyen...
— ... Ouai !... Eh bien, va comme il est dit.

Dictée. — Le maître : « Allons, écrivez : Le Seigneur — virgule — a dit l'Evangile — virgule — ne veut pas la mort du pêcheur — à la ligne. »

Sous l'averse. — C'était place St-François, un des derniers dimanches de pluie.

— Comment, vous restez ainsi à causer les pieds dans l'eau, sous une pluie pareille ?

— Oh ! nous parlons à mots couverts !

Grand-Théâtre. — Ce soir, samedi, première représentation de la célèbre troupe italienne Novissima. Au programme, une des dernières nouveautés musicales et l'un des plus grands succès : *Amour masqué* (Amore in maschera), 3 actes, de Carlo Zangarini, musique de Darclée.

Cette opérette permet de présenter les premiers sujets de cette compagnie, ainsi que la majeure partie des acteurs.

Les Novissima qui voyagent au nombre de soixante artistes, choristes et danseuses, avec leurs décors spéciaux, ont eu un vif succès en Suisse comme en Italie.

Demain, dimanche, le soir à 8 h. 30, *Amour masqué*.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.